L'Abeille de la Nouvelle Orléans
Bureaux No 73 rue du Chartres
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 15 AVRIL 1891

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Maisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commencant le 20 Octobre 1890.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées:

Les MARDIS, à l'arrivée du train de 3 h. P. M.
Les JEUDIS, ... 3 h. P. M.
Les SAMEDIS, ... 4 h. P. M.

Au retour partira de Madisonville:

Les LUNDIS, ... 5:30 A. M.
Les MERCREDIS, ... 6 A. M.
Les VENDREDIS, ... 6 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

TOUS LES DIMANCHES à 8 h. A. M.

Il reçu tous les jours à la gare du chemin fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE,
27 mars—1an No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes timbres électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 11 avril
LA NORMANDIE, Laurent, samedi, 18 avril
LA BOURGOGNE, Lebeur, samedi, 25 avril

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine ..... $80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60
Entrepont, $20, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Petit fret et passage s'adresser à
J. M. DODART,
Agent principal à la Nile-Orléans,
61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de pas sages.
J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Cette ligne se compose des steamers suivant
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS
Partant mercredi, 15 avril, à 8 A. M.
Le steamer HUDSON, Capt. Kemble.
Partira en son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine $40
Entrepont 30
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt de la rue Poydras du Mississippi Valley R. R.:

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
California Ex.	New Orleans Express, daily.
12:40 p. m.	2:15 p. m.
Texas-Arizona Express	New Orleans and San Francisco par Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nile-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
7 a. m.	6 p. m.

Connections à Houston avec tous les chemins de fer du point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux sur St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Mississippi Valley R. R.
J. KRUTTSCHNITT, Gén'l Manager.
J. G. SUBRIEVRE, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, vià Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, vià Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo les chutes du Niagara et le Canada. New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N.-Orléans	8:15 a.m.	3:35 p.m.
Arrive à Meridian	4:00 p.m.	10:55 p.m.
Arrive à Akron	7:10 p.m.	1:35 a.m.
Arrive à Birmingham	10:20 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Attalla	12:47 a.m.	4:13 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:50 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Burgin	1:20 p.m.	2:55 p.m.
Arrive à Lexington	2:40 p.m.	8:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6:00 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent. R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau de l'Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est aussi autorisé à solliciter des souscriptions.

Il peut, sans attendre de solliciter, envoyer son souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une *Composition Liquide*, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée **punaise**, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux, pouvant qu'ils sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide n'est exposé de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas) et il est d'une puissance irrésistible, contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longe poils et à long manche. Se trouve chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute contrefaçon et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles porte ma signature.

15 avril—1 DR. C. TESTUT.

ASSURANCES.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurances
TEUTONIA,
De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—	
Sur risques de feu	$183,923 80
Sur risques de mer	22,707 70
Sur risques de rivière	25,897 70
	$232,519 70
Ajouté: primes non expirées pour 1889	74,103 00
	$306,613 70
A déduire—	
Pertes de feu payées	$61,592 37
Pertes de mer payées	4,042 66
Pertes de rivière payées	15,103 00
Réassurances	39,790 11
Commissions	21,011 88
Primes remises	20,340 26
Taxes et licences	11,008 53
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	7,801 46
Profits et pertes	870 33— 172,521 20
	$134,092 41
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1890	$ 84,723 00
Dû pour coupons intérêt sur le fonds capital pour l'année	25,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	10,296 00
Surplus	8,073 41
	$134,092 41

ACTIF.

Comptant en main	$ 38,164 53
61,000 bons de ville consolidés de la N. O. (Crossman), valeur sur le marché	65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N.O., valeur sur le marché	62,000 00
30,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis, valeur sur le marché	36,500 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane, valeur sur le marché	111,900 00
10,000 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad, valeur sur le marché	10,500 00
Bons-certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks	3,943 25
Propriétés foncières	41,362 50
Prêts sur hypothèque	42,791 66
Prêts sur gages	12,500 00
Primes en cours de collection	23,774 92
Billets escomptés et comptes à recevoir	4 130 55
Meubles de bureau	1,000 00
	$352,097 41

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 01
Fonds de réserves	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	84,723 00
Intérêt sur dividende non payé	505 00
Pertes non ajustées	16,296 00
Surplus	8,073 40
Intérêt sur fonds capital dû en Janvier 1891	12,500 00
	$457,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

WM B. SCHMIDT, Président.
H. R. GOGREVE Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit par devant le soussigné notaire de la Nouvelle Orléans, Lou., ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS:

H. Buddig, Isaac Levy,
Theo. Bickson, C. H. Miller,
Anton Bimm, Albert P. Noll,
J. H. Camors, Frank R. Ely,
M. Frank, J. E. Rengstorff,
R. Fretscher, Louis Bush,
C. B. Fisher, Wm B. Schmidt,
H. R. Gogreve, H. Schultze,
S. Hyman, J. G. Spor,
F. Jaeger, Jas J. Schmidt,
Julius Keiffer, C. H. Schenck,
J. H. Keller, Ly Wellmann.
13 jan—1an

Vingt-quatrième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1890:

Primes sur incendies	$203,127 23
Primes maritimes	2,215 35
Primes des rivières	1,880 72
	$207,530 90
A ajouter: Primes non expirées de 1889	41,180 13
	$248,711 03
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$28,333 59
Moins salaires et dépenses générales	14,787 48
	13,546 11
Fonds de surplus de 1889	24,176 05
Total	$286,733 19

Pertes payées—

Sur risques de feu	$85,758 37
Sur risques maritimes	1,863 04
Sur risques de rivières	299 67
	$87,921 08
Réassurances	36,176 64
Primes remises et commissions	54,577 70
Taxes d'Etat (et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions)	6,662 87
	185,338 29
Profits brute	$101,394 90
Réservé	
Pour primes non expirées	$44,168 87
Pertes d'incendies non payées	11,963 43
Dividende de Juillet 1890	10,000 00
Dividende de Janvier 1891	10,000 00
Fonds de surplus, 1890	25,262 80
	$101,394 90 $101,394 90

ACTIF

Billets non primes	$155 25
Primes en voie de collection	41,714 14
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,820 00
Prêts sur hypothèques	4,100 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	91,144 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	30,378 50
Bons 7 pr cent hypothécaires, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,394 83
	$291,394 90

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,168 87
Réservé pour pertes non payées sur incendies	11,963 43
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1891	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1890	25,262 80
	$291,394 90

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

A. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 9me jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à leur réunion régulière a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1890, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. HASSINGER, J. H. MEYERS,
L. CHENEWALD, A. G. RICKS,
FRANK VATTIER, GEO. LIEDLICH,
J. E. MERILLE, JOHN G. MOLL,
M. J. LANGLER, D. BERNHARDT,
M. VONDERBANK, EMIL WEBER.

QUARTIER.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, — PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QUIT, SOUSSIGNÉ que ce vingtième jour du mois d'janvier de l'années mil huit-cent quatre-vingt-onze devant moi, FELIX J. DREYFOUS, notaire, dûment commissionné et assermenté et pour la paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans y résidant, personnellement ont comparu, les diverses personnes qui ont, ci-après, leurs signatures, et ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat relativement à l'établissement de banques libres et l'organisation d'institutions de banques, elles se sont entendues et s'engagent par la présente charte à former de même que les personnes qui, à l'avenir, pourront devenir cours basés, une corporation et un corps constitué ayant les objets et fins ci après indiqués régis par les conventions et les stipulations suivantes:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "**The New Orleans Co-operative Banking Association**", et elle aura pouvoir de jouir et disposer et de garder et d'en jouir pendant une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à partir de ce jour.

ARTICLE II.

Le domicile de cette association est ici fixé et établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE III.

Les objets de cette Association seront de faire des affaires de banque en général, ainsi que les autorise la loi; de prêtons des comptoirs aux fermiers, marchands et à toutes autres personnes qui y seront admises comme membres après que leur solvabilité matérielle et morale aura été reconnue par le Comité préposé aux admissions.

ARTICLE IV.

Cette association aura le pouvoir d'escompter comptes et billets, ainsi que tout papier établissant une dette de l'un de ses membres; elle recevra des dépôts, aura le pouvoir d'acheter et de vendre des comptes de change du pays; de prêter de l'argent à ses membres et à d'autres personnes sur nantissement des propriété foncière ou personnelle, sur des collatéraux ou sur des marchandises; de contracter, poursuivre et être poursuivie en son nom d'incorporation; de plaider ou d'être mise en cour, comparaître, répondre et poursuivre dans toutes les cours de justice et ailleurs; de faire faire et de se servir d'un sceau d'ici corporation; de posséder, recevoir, acheter ou transférer sous son nom d'incorporation toute propriété foncière ou mobilière qui sera jugée indispensable pour objets et fins de cette association.

ARTICLE V.

Cette association nommera tels administrateurs et autres officiers qui seront nécessaires et fixera leurs traitements ainsi que ceux de toutes autres personnes en son emploi. Elle aura le pouvoir d'adopter les règlements qui lui seront bonns, conformes à la loi et aux dispositions de ces actes d'incorporation et de dresser tous autres actes et de faire tout ce qu'il lui faudra pour mener à bien les fins en vue desquels l'association est organisée.

ARTICLE VI.

Le fonds-capital de cette association sera de cent mille dollars ($100,000) divisés en quatre milles actions de vingt-cinq ($25) dollars chacune, payables en sommes de cinq dollars par action; le premier paiement devant être fait lorsqu'on adressera l'acte d'incorporation; les autres paiements un chaque mois suivant, jusqu'à ce qu'ils soient tous payés. Tout souscripteur pourra à n'importe quel moment payer en totalité sa souscription.

ARTICLE VII.

Il sera également émis par cette association quatorze actions qui porteront le nom "d'Actions du Fondateurs", qui seront considérées pleinement payées. Ces actions sont émises aux fondateurs de l'association comme compensation des services rendus et d'argent par eux dépensé pour l'organisation de l'association, et seront divisées également comme au *bonus* parmi les fondateurs de l'association, et elles ne seront pas du taux de profit auquel les détenteurs auront droit, et ne porteront aucun intérêt fixe; mais participeront aux profits nets de l'association de la façon dite ci après. Ces actions porteront aussi les noms et prénoms des fondateurs et seront transférables par un simple endossement.

ARTICLE VIII.

Tous les pouvoirs incorporés de cette association seront exercés par un Conseil d'Administration composé de huit actionnaires, chacun ayant en son propre nom ou au nom de la maison dont il serait l'un des membres, au moins six actions de ladite association. Le dit Conseil élira un Président et un Vice-Président de son sein. Le Conseil d'Administration sera choisi tous les ans à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, à la maison de banque de l'Association, le troisième lundi de janvier de chaque année, commençant en l'année 1892, assemblée dont il sera donné avis trois semaines au moins au préalable par un journal français, un journal anglais et un jou nal allemand de ce ville; élection pour laquelle quatre juges ne faisant partie à ce moment d'aucun comité, seront désignés par le Président d'administration pour compter et vérifier les votes donnés. Le vote se fera par scrutin; et à cette élection, la personne recevant une majorité des suffrages sera déclarée dûment élu et tout de suite entrera en fonctions. Au cas où il n'y aurait pas d'élection le jour fixé le conseil d'administration fera tenir une élu tion aussitôt que possible ainsi qu'il est pourvu plus haut. Une élection de manière un Bureau d'administration n'annulera pas cette charte, mais le Bureau en fonctions y demeurera jusqu'à ce que son successeur ait été choisi et ait reçu son mandat. Chaque actionnaire aura le droit en personne ou par procuration de déposer un vote pour chaque action qu'il aura. Le dit Bureau nommera un caissier, tous autres employés qu'on jugera nécessaires et leurs choisis par le Président avec le consentement du Bureau d'Administration. Le dit Bureau fixera le traitement de tous les officiers, commis et employés de cette association, et jugera le cautionnement qu'il jugera convenable; il rédigera et adoptera des réglements pour le gouverne de l'association et l'expédition des affaires; il les modifiera ou les amendera à son gré. Le dit Bureau on le Président avec l'arrêté et l'assentiment du Bureau, comme il est dit plus haut, aura aussi le pouvoir de remplir toute vacance causée par la mort, une démission ou autrement. Aucune délibération, aucune résolution ne pourra être adoptée par le dit Bureau sans la présence d'au moins quatre membres et le Président ou le Vice-Président. Les administrateurs décideront toutes les questions du ressort de l'association qui ne seront pas spécialement confiées au Comité d'Admission.

ARTICLE IX.

Le Président ou celui qui agira à sa place; sera la personne à qui devront être adressées toutes assignations ou avis légaux.

ARTICLE X.

Le nombre des actions placées s'élève à 4,000. Les quatorze actions de fondateurs dont il est parlé plus haut sont de droit échues aux personnes dont voici les noms: P. M. Schneidan, A. Walz, Joseph Duquesne, E. B. Mansuell, J. E. Richard, C. Maduell, L. D-lezal, A. F. Himel, F. D. Chrétien, Louis Burthe, A. Durel, W. M. Lonedale et Charles E. Wermuth.

ARTICLE XI.

Les actions de cette association seront propriété personnelle et participeront pour (25) vingt-cinq pour cent aux profits nets de l'association, payables semi-annuellement. Elles seront transférables des les livres de l'association de la façon qu'indiqueront les réglements; mais aucun actionnaire ne sera responsable des dettes de cette association ou de ses contrats, pour une somme excédant celle non payée sur ses actions.

ARTICLE XII.

Cette association aura le droit d'augmenter son fonds capital d'une somme n'excédant pas un million ($1,000,000) de dollars en se conformant aux lois de l'Etat; elle pourra aussi apporter à cet acte toutes les modifications, altérations et additions qu'elle jugera nécessaires, lesquelles devront être soumises et adoptées à une assemblée générale des actionnaires, tenue après trente jours d'avis, publié ainsi qu'il est pourvu plus haut dans un journal de cinq-pre des langues française, anglaise et allemande, avec l'approbation des deux tiers des actionnaires, et exécutées, enregistrées et publiées comme l'exige la loi.

En cas d'une augmentation du fonds-capital ainsi qu'il est pourvu, les actionnaires auront le privilège durant les trente jours ci-dessus mentionnés de prendre les actions additionnelles dans la proportion des actions à eux appartenant relativement au fonds-capital de la corporation antérieurement à l'augmentation; et cette action non placée à l'expiration du délai, pourra être disposée par le Bureau d'Administration au profit de la corporation à un taux non moindre que la valeur au pair.

ARTICLE XIII.

Toute personne désirant devenir membre de cette association doit adresser une demande pour un crédit spécifique au président, donnant son nom, surnom, profession et domicile et le président transmettra la dite demande au Comité d'Admission, avec telles observations au sujet qu'il jugera utile de faire pour l'intérêt de l'association. Sur un rapport favorable du Comité d'Admission, la personne faisant pareille demande sera admise comme membre, avec le crédit qui aura été recommandé par ledit Comité d'Admission, et elle sera tenue de prendre connaissance des réglements de l'association et de

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE
Fondée le 1er septembre 1827
est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer,
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

MUNN & Co. PATENTS
After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.
Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.
This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.
Handbook about patents mailed free.

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable daily paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months $1.50; one month $1.
BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES....73

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 14 avril 1891.

COMPTOIR D'ESCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$6,675,052 00	$540,794 00
Même temps la semaine dernière	5,648,081 00	550,769 00

Remises métalliques et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.— Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20 marcs, $4 09 à 4 70; 20 francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 16 00; doublons mexicains, $15 40 à 15 00; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicains $15 40 à 16 00; or mutilé américain, 90 à 95c.; or léger américain, 87 à 90c.; dollars mexicains, 75 à 76 1/2; sols péruviens, 74 1/2 à 75 1/2; pesos chiliens, 74 1/2 à 76 1/2; argent mutilé américain, 60 à 65c.; par 5 francs, 92 à 95c.; argent anglais, par £, $4 80 à 4 85; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18 1/2 à 19 1/2; velachmares, billets, 38 à 38 1/2.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en demande modérée et facile.

Papier exceptionnel	—38
do A1	—38
Prêts sur garanties collatérales	5 @7
Time do do	5 @7
Papier hypothécaire	—28

New-York—Taux de l'argent 5 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0; consols 98 15/16 à 99 3/8; U. S. 4's 124 1/2.
Paris—Rentes 94.95.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 44 11/16; New York 97 1/4, Nile-Orléans 98.

CHANGE.

REISCHMARKS—95
Le STERLING est calme.

Commercial (60 jours)	485
Traites de banques (60 jours)	487

Les FRANCS sont calmes.

Francs de commerce (60 jours)	5.20 3/4
Traites de banques (60 jours)	5.18 1/4

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 35c. de prime.	
Traites de banques pair $1 prime.	

Les banques ferment des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

25 actions de Carrollton RR Co	57 3/4
10 actions CC Slaughterhouse Co	57
15 actions CC Slaughterhouse Co	56 3/4
25 actions CC Slaughterhouse Co	57
10 actions Waterworks Co	89

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

50 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)	57
25 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)	57 1/4
25 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)	57 1/4
10 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)	57 1/4

Appel de 2 P. M.

20 actions du Carrollton RR. Co	115
50 actions CC Slaughterhouse Co	57 1/2
20 actions N O Brewing As	129

Après l'appel de 2 P. M.

$4,500 Bons à prime	158

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	112	114
Bank of Commerce	10	10 1/2	17 1/2
Canal & Banking Co	100	166	173 1/2
Citizens'	100	65	70
Germania Savings	100	—	—
Germania Savings	100	—	325
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	—	—
Metropolitan	100	164	170
Mutual N O National	100	118 3/4	122
N. O. National	100	700	—
People's	50	124	—
Southern National	100	117	122
State National	100	160	—
Union National	100	—	—
Traders'	100	10	11
Whitney National	100	—	340
Companies d'assurance.			
Crescent Ins	100	71	74
Firemen's	50	49	50 1/2
Germania Ins. Co	100	130	140
Hibernia Ins	100	70 1/2	—
Home Ins	50	70	—
Lafayette	50	76	82
Merchants Mutual	100	59	60 1/2
Mechanics' and Traders	100	135 1/2	139
New Orleans Ins. Ass	50	20 1/2	21
New Orleans Ins. Co	100	50 1/2	56
Sun Mutual Ins	100	135 1/2	—
Southern Ins. Co	100	114 1/2	117 1/2
Tentonia	100	126	—
Cemetaries de fer urbains.			
Carrollton	100	114 1/4	116
Crescent City	100	91	92
Canal and Claiborne	40	—	—
New Orleans City	100	123 1/2	125
Orleans	50	67	70
St Charles Street	50	88 1/2	90
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	57 1/2	57 1/4
Jup. Bonded Warehouse	100	—	—
Jefferson City Gas Light Co	100	20	22
Consumers' Ice Co	100	—	—
Louisiana Electric Light Co	100	—	—
Metairie Cem'y Ass	100	—	—
N. O. Gas Light Co	100	98	102
N. O. Waterworks Co	100	87	90
N. O. Pacific Ass	100	125 1/2	129
N. O. Cold Storage Co	100	—	—
Sugar Shed Co	40	—	—
Louisiana Electric Light Co	100	—	—
Bienville Water Co	100	—	—
Standard Gaslight & Chem. Co	100	—	21
Graham P. S. Co	10	—	—
Beesta Gravel	100	—	—
Jockey Club Ass'ciation	250	—	—
Jockey Club	100	—	—
M. L. & B. As	100	—	—
Comb. T. Stand	100	—	—
Verte Travail	100	—	—
Take Fermg Co	10	—	23
Bons d'Etat.			
Louisiana 4s	20	90 1/4	91 1/4
Louisiana 7s	—	—	—
Bons de ville.			
Premiums		157 1/4	158 1/4
Premium drawn number		—	—
Privilege on Premiums		—	—
Consolidated 6s		—	—
Consolidated 6s (Crossman)		102 3/4	103 1/2
Extended 6s, Consol		—	—
Extended 6s, Consol (Crossman)		107	108
Extended 6s		—	—
Extended 6s R. R.		—	—
Extended 6s, Waterworks		—	—
Extended 6s Park		—	—
City 6 per cent certificates		101 1/4	103
Consolidated coupons		101 3/4	—
City 5s		102	105
City 7s, old		—	—
City 7s, new		105 1/2	—
City 7s, gold		135	—
Houston Funding		—	—
Houston Reg. Com		—	—
Bons divers.			
United States 4s		121 1/4	—
Canal Street Clath. St. R. R. mort		—	—
Jackson R. R. 2d mort. coupons		—	—
Jackson R. R. 2d mort. debt		—	—
Cotton Exchange Stock		200	—
Produce Exchange Stock		—	—
Board of Trade Stock		—	—
Mech., Dealers and Lumb. Ex		45	50
Sugar Exchange		110	—
Morgan's L. and T. R. R. 7s		122 1/2	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		—	114 1/2
New Orleans Gas bonds		—	—
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		87 1/2	—
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		30	—
St Charles Hotel Co. mort		—	—
Crescent City RR. 1st (1897)		—	—
Crescent City RR. new		—	—
N. O. City Railroad Co. mort		119 1/2	—
Carrollton RR. Co. mort (1892)		—	—
Carrollton RR. Co. mort (1902)		—	—
N. O. Brewing Association bonds		107 3/4	108 1/2
N. O. Waterworks Co. 1st mort		—	128
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		—	—
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		—	—
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		—	—
La. Elect. Light Co. 1st mort		—	—
La. Elect. Light Co. 2d mort		—	—
Levee S. Company 1st mort		—	—
Elyton Land Company bonds		—	98
Cotton Exchange 1st mort		103	106
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		62	—
State Warrants, ordinary, 1885		25 1/4	—
State Warrants, ordinary, 1886		25 1/4	—
State Warrants, ordinary, 1887		—	—
State Warrants, ordinary, 1888		75	87
Police certificates		55	75
School certificates		—	30
City scrip, old		90	—
City scrip, new		85	—
Jan. int. cert. on State consols		15	—
Certificats émis en vertu de l'acte 99 de 1880		—	—
Unpaid State coupons No 1		7	20
Unpaid State coup. prior to No 1		15	30
State school warrants		10	30
United Securities.			
Plata Reina		1 05	08
Georgiana		1 12	15
Rescue		5 60	90

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays